

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	70 (1941)
Heft:	9
Rubrik:	S.F.E. : assemblée de la Société fribourgeoise d'éducation

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Partie non officielle

S. F. E.

Assemblée de la Société fribourgeoise d'éducation

Ensuite de circonstances spéciales, le comité de la Société d'éducation, en accord avec la Direction de l'Instruction publique, a renvoyé au 1^{er} juin de l'année prochaine l'assemblée générale prévue pour le mois de juillet.

Il a été décidé, en outre, de mettre à l'étude dès maintenant un sujet qui est bien d'actualité :

L'éducation physique à l'école.

Cette question a pris, depuis un certain nombre d'années déjà, une grande importance. On a compris partout quels bienfaits une intelligente éducation physique peut exercer sur la santé des enfants, sur leur développement en général. Il est, croyons-nous, nécessaire et intéressant, dans les circonstances actuelles, de rappeler et d'analyser ce que nous appelons la culture physique.

Afin de faciliter les études personnelles des membres du corps enseignant, le plan suivant pourrait être traité. Il va sans dire qu'il n'a rien de rigide et que les rapporteurs seraient absolument libres de choisir tout autre plan de travail qu'ils jugeraient meilleur.

I. Partie théorique

A. Introduction

1^o Rappeler brièvement le but et l'importance de la culture physique ;

2^o Déterminer la place exacte qui, dans l'éducation générale, doit être réservée aux exercices corporels ;

3^o Rappeler les récentes prescriptions de la Direction de l'Instruction publique concernant la culture physique à l'école.

B. La culture physique doit être rationnelle et psychologique

1. Le maître graduera ses exercices de manière à respecter les forces de l'enfant et les étapes de la croissance.

2. Il fera œuvre d'éducateur. Le simple automatisme du mouvement n'est pas de l'éducation physique au sens pédagogique du mot. Il faut aller jusqu'à l'exercice voulu avec joie, même s'il est pénible, et qui se superpose à l'acte mécanique.

C. Les bienfaits de l'éducation physique

1^o *au point de vue hygiénique :*

- a) Elle fortifie la santé et corrige certains défauts corporels ;
- b) Elle apprend à gouverner son corps, donne de la souplesse dans la marche et les mouvements ;

c) Elle donne conscience à l'enfant de ses possibilités physiques (hardiesse, courage, esprit d'offensive).

2^o *au point de vue intellectuel* :

a) La culture physique n'est qu'un cas particulier d'une méthode générale d'éducation ;

b) Elle est une vraie formation de l'attention volontaire en obligeant l'enfant à concentrer son esprit sur les mouvements qu'il doit exécuter correctement ;

c) Elle favorise le travail intellectuel en développant la santé.

3^o *au point de vue moral* :

a) Elle est un entraînement à l'effort : le corps exerce sur l'âme une influence profonde et c'est fortifier la volonté que d'imposer au corps une discipline ;

b) Bien dirigée, elle prépare l'équilibre de la volonté en donnant à l'enfant du tempérament, la maîtrise de soi, la décision, la ténacité, l'habitude de l'effort même dououreux.

4^o *au point de vue de la formation générale* :

a) L'éducation physique contribue puissamment à réaliser le type humain aussi parfait que possible, *le Mens sana in Corpore sano* ;

b) Exagérations à éviter : l'éducation physique n'est pas un but, mais un moyen : s'il faut un corps souple, il faut encore plus un esprit souple.

II. Partie pratique

A. Les différentes formes de la culture physique :

1^o La gymnastique scolaire ;

2^o Les sports ; les jeux ;

3^o Les sociétés (pupilles) ;

4^o Nécessité d'un emplacement de gymnastique.

B. Choix des exercices :

Les séries d'exercices (ou programmes) :

a) 1^{er} degré

b) 2^{me} »

c) 3^{me} »

C. Exemples de leçons-types pour les trois degrés :

Un exemple pour chaque degré suffirait.

III. Conclusions pratiques (ou thèses) à tirer de l'exposé

LE COMITÉ.

N. B. — *Dates pour la livraison des rapports* :

1^o Travaux individuels à faire parvenir à l'inspecteur scolaire, au plus tard, le 15 novembre 1941 ;

2^o Rapports d'arrondissement : 1^{er} janvier 1942 ;

3^o Rapport général : 15 mars 1942.